Les Voeux du Maire

C'est un immense plaisir que de vous accueillir, enfin, dans cette salle de l'Éden pour les premiers vœux en présentiel depuis notre installation, alors que nous entrons dans la période de mi-mandat.

Soyons réalistes, cette année 2023 ne va pas nous permettre de retrouver les repères et les habitudes que nous avons abandonnés avec le Covid. Cela, même si les vaccins et une certaine forme d'accoutumance au virus et à ses variants nous rendent, peut-être à tort, moins inquiets et moins vigilants.

La crise sanitaire a été le premier accélérateur de changements.

Et puis, en 2022, une guerre s'est déclenchée en Europe, à nos portes, entre la Russie et l'Ukraine dont nous n'en voyons pas encore l'issue.

La mondialisation qui a certes permis de réduire les écarts de richesse dans le monde, a généré également bien des fragilités. En France, et comme dans bon nombre de pays occidentaux, elle a accéléré les délocalisations et donc une désindustrialisation synonyme de régression économique et de chômage.

Ainsi, la situation actuelle provoque de sérieux problèmes d'approvisionnement et de l'inflation.

Les effets du réchauffement climatique ont entraîné une prise de conscience qui ne s'est malheureusement pas encore totalement traduite dans les mesures à mettre en œuvre que ce soit au niveau de chacun d'entre nous, au niveau des collectivités, au niveau des entreprises, au niveau des états ainsi que dans notre comportement de tous les jours.

Dans de nombreuses régions du monde, outre les conflits locaux, la surpopulation, les maladies, les crises alimentaires nous interpellent.

Dans certains pays ce sont les signes de vieillissement de la population qu'il faut gérer.

Et, nous sommes confrontés à une crise migratoire que nos états ont des difficultés à maîtriser.

Nous vivons dans un monde qui change très rapidement. Ce qui était vrai hier ne l'est plus aujourd'hui. Nous devons en avoir une autre compréhension, une autre approche.

Au niveau de nos communes, nous sommes diversement impactés par tous ces évènements.

Cucuron se situe dans la moyenne nationale en termes de nombre d'habitants, qui est de 1 800.

En France, la commune est la collectivité administrative de base. Notre pays en compte 34 826.

Le champ des compétences des communes a tendance à diminuer au profit des intercommunalités. Elles perdent aussi en autonomie fiscale et financière.

Mais nous veillerons à ce que l'intercommunalité respecte son rôle et ses attributions sans que cela ne se fasse au détriment des atouts et des particularités de notre village.

Le maire, davantage encore dans les petites communes, reste l'élu préféré des Français. D'après de nombreux sondages, il est celui qui comprend le mieux les préoccupations des citoyens. Il doit gérer l'intérêt général, le quotidien des habitants alors que chacun est davantage orienté sur son intérêt personnel.

Toutefois, l'explosion des coûts de l'énergie, l'inflation et la baisse des dotations ne sont pas pour faciliter la tâche de vos élus.

Nous venons de l'évoquer, nous vivons dans un monde particulièrement difficile. Néanmoins, il nous appartient de positiver, d'accompagner le changement et de préparer l'avenir.

À l'échelon de notre village, préparons cet avenir en nous appuyant sur ce qui fait notre richesse : notre passé, notre histoire et notre patrimoine, sans en oublier les habitants qui « font » le village au quotidien. Richesse que nous n'entendons pas voir disparaître.

Au cours de l'année 2022, nous avons eu la volonté de nous appuyer sur ces éléments dans le cadre de l'étude et de la préparation de nos projets, aujourd'hui validés. Les nombreux échanges entre nos architectes, notre bureau d'études d'une part et l'Architecte des Bâtiments de France et le Parc naturel régional du Luberon, d'autre part, sont allés dans cette direction.

2023, après le formalisme des autorisations d'urbanisme et tout en intégrant les contraintes liées à la saison touristique, nous débuterons les travaux d'aménagement de la place de l'Étang, de la place du Portail de l'Étang, de la rue Intendant-Général Deranque, et de partie du cours Pourrières. Ainsi, il est prévu de privilégier la protection et l'entretien des platanes, de favoriser les mobilités douces, d'aménager les espaces dédiés aux piétons et de mettre l'accent sur le traitement paysager de l'ensemble.

2024 devrait permettre de lancer les travaux de réhabilitation de l'ancienne école de garçons et de sa transformation en mairie du village ainsi que la construction de la salle polyvalente et de la salle de cinéma. Là encore, économies d'énergie et développement durable retiennent toute l'attention des concepteurs.

Tous ces investissements sont étudiés afin d'intégrer une démarche visant à développer l'utilisation « du numérique et des nouvelles technologies afin d'apporter des solutions aux défis actuels dans de nombreux domaines : transition énergétique, mobilité, alimentation, éducation, santé... ». Internet est véritablement entré dans notre quotidien et nous l'adapterons aux besoins de la commune (vidéoprotection, éclairage intelligent, gestion énergétique des bâtiments, wifi public, stationnement...).

Toutefois, pour que ces services puissent bénéficier à tous, il faut conserver des alternatives humaines et accompagner les personnes vulnérables.

Le fait d'être « un village qui vit toute l'année » est un atout pour notre commune que nous devons protéger et développer.

L'évolution des modes de vie, le télétravail... génèrent des transferts de population. À cela, s'est ajoutée la crise sanitaire qui a eu pour effet d'accentuer le processus.

La prolifération de locations saisonnières pourrait entraîner un déséquilibre que nous devrons corriger notamment en adaptant la fiscalité.

L'objectif étant, entre autres, l'accès au logement des jeunes et des actifs et donc se pose la « question de travailler, de vivre et donc de se loger au pays ».

Certains investissements budgétés en 2022 n'ont pas pu être encore réalisés. Ainsi, pour la réfection de la rue du Portail de l'Étang, des études nous ont permis de définir les besoins (par exemple enfouissement des réseaux, diagnostic surverse de l'étang, réfection des surfaces…) et la mise en oeuvre des travaux pourra intervenir après examen des appels d'offres et compte tenu du choix d'une période favorable à leur réalisation.

Des travaux de voirie rurale devaient s'effectuer en fin d'année, mais en raison des conditions climatiques, ils ont dû être, sur les conseils de l'entreprise retenue, reportés en début d'année.

Sur le groupe scolaire, une classe de maternelle et une classe de primaire ont fait l'objet de travaux d'insonorisation et de peinture, un abri vélo réalisé, des ordinateurs acquis. Nous poursuivrons le rafraîchissement des salles de classe en 2023.

Toujours en 2022, des investissements et des travaux ont été réalisés avec pour objectif d'économiser l'énergie et de limiter la pollution. Ainsi, nous avons investi dans un véhicule utilitaire électrique pour l'entretien du village, installé un arrosage intégré à La Ferrage, implanté deux lampadaires solaires à leds chemin de la Figuière, sur le secteur du cours St-Victor nous avons procédé à la rénovation du réseau d'éclairage public, avec l'installation de leds qui va se concrétiser rapidement.

Il est vrai que dans l'immédiat nous n'avons pas procédé à une suspension de l'éclairage public sur le territoire de la commune. Limitation de la pollution lumineuse et réduction de la facture énergétique sont deux éléments qui pourraient plaider à agir dans ce sens. Mais, il ne faut pas perdre de vue que l'éclairage public est l'un des moyens d'assurer la sécurité dans la commune. Toutefois, avec le risque d'engagement de leur responsabilité et de celle du maire, les collectivités doivent rester prudentes lors de la prise des décisions.

À l'heure de la sobriété énergétique, nous avons plutôt fait le choix d'évoluer vers l'éclairage public intelligent et avec l'installation d'ampoules leds permettant de diminuer de façon significative la consommation électrique, comme cela a été évoqué précédemment.

Outre les missions d'entretien courant, les services techniques ont assuré des travaux d'élagage, de remise en état de chemins ruraux, de débroussaillage, de busage d'écoulements, de plantations notamment sur le parking route de Vaugines, d'installation des illuminations pour la période des fêtes ...

Sur la fin de l'année, nous avons été amenés à faire abattre deux platanes atteints du chancre coloré.

Un courrier de la Région, daté du 16 décembre nous a annoncé l'attribution d'une aide financière de 8 000 € pour l'exposition permanente de géologie et de paléontologie au musée Marc Deydier qui sera mise en œuvre courant 2023 grâce à un partenariat du Parc naturel régional du Luberon et des Amis du Musée. Cette subvention a, d'ailleurs, été obtenue par l'intermédiaire du Parc du Luberon.

Restons sur le musée pour saluer le travail réalisé par nos services techniques qui ont engagé, en ce début d'hiver, des travaux en vue de créer une salle qui sera affectée à des réunions et à des actions à vocation culturelle.

Nous n'avons pas oublié le patrimoine à préserver, et plus spécialement la chapelle de l'Ermitage, qui déjà en 2021 avait fait l'objet de premiers travaux d'entretien d'urgence. Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la Région dans le cadre de la restauration du petit patrimoine rural. Cette opération qui s'effectuerait en partenariat avec la Fondation du Patrimoine ne sera lancée que sous réserve de l'obtention de l'aide par le Conseil Régional.

En début d'année 2023, nous implanterons, sur le site de La Ferrage, jeux d'enfants et équipements fitness pour les adultes.

Pour 2023, d'ici fin mars - début avril, période de vote du budget, nous allons définir les priorités. Il est vrai que nous dépensons beaucoup en termes de coût, de temps et d'énergie afin d'assurer la maintenance d'installations qui, les années produisant leurs effets, ne sont plus totalement au goût du jour, d'où la nécessité de procéder à des renouvellements.

Évoquons également l'aménagement du carrefour entre le boulevard du Sud et le cours St-Victor que l'Agence Routière de Pertuis, c'est-à-dire le Département, a étudié afin de supprimer le passage de bus, camions... dans la traversée du village (excepté pour les livraisons), et plus spécialement dans la rue Intendant-Général Deranque et partie du cours Pourrières. La solution préconisée par l'Agence Routière, avec l'implantation de feux de signalisation, prend en compte la configuration des lieux et la réglementation, notamment pour les bus de ramassage scolaire. Le Département prendra en charge une partie du coût des travaux.

La vie de la commune au quotidien, ce sont aussi et je tiens à les remercier nos agents municipaux, les associations, les membres des professions médicales et le personnel de la maison de retraite, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), nos enseignants, nos agriculteurs, nos commerçants nos artisans et nos professionnels libéraux, l'ensemble de nos partenaires, ainsi que les élus.
C'est vous tous. Sans eux, sans vous, rien ne serait possible.

Pour terminer ce message de vœux, je vous souhaite, à vous et à vos proches, une très belle année 2023, qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité, et qu'elle soit pleine de joies familiales, de convivialité et de bonheurs partagés

Votre maire, Philippe EGG.